

## PROGRAMME DE SÉMINAIRE DE FORMATION

L'un des grands chantiers qui attendent les élus au cours de leur mandat est celui de la transition écologique dans le but d'adapter nos territoires aux dérèglements climatiques et tenter d'en atténuer ses effets ou de lutter contre l'effondrement de la biodiversité. Ce défi majeur du XXI<sup>e</sup> siècle concerne tous les domaines de compétences des collectivités.

Pour autant, porter une politique de transition écologique demande de faire preuve d'une certaine agilité dans le pilotage des projets, tant sur la **vision** à avoir et sur les **outils** à utiliser que sur la **posture** à adopter avec vos interlocuteurs. Cette agilité naîtra notamment de votre capacité à **mieux connaître le fonctionnement des systèmes humains**, par définition complexes comme l'est l'ensemble du vivant.

Lors d'une séance en visioconférence de 2 heures, nous vous proposons d'amorcer une réflexion sur la manière d'exercer votre fonction d' élu pour **passer de dérèglements climatiques subis à une transition écologique choisie**. Au sein d'un groupe de 10 élus locaux de toute la France et à partir d'exemples de terrain, des outils vous seront proposés pour **adapter votre posture**. Vous aurez également la possibilité de poser vos questions aux formateurs, aussi librement que vous le feriez dans une séance en présentiel.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés pédagogiques.
- Études de cas.
- Mises en situation pratiques.

### FORMATEURS

- **Solène BOULENGUER**  
Consultante-formatrice transition écologique.
- **Nicolas SCHMIT**  
Coach de dirigeants, élus et managers.  
Ancien adjoint au maire d'Epernay (51) en charge du développement durable.

### LIEU ET HORAIRES

#### Visioconférence

- Samedi 10 avril 2021
- De 10h00 à 12h00

Renseignements : 01 53 59 20 70 [contact@ifed.fr](mailto:contact@ifed.fr)

### PROGRAMME

- **Clés de compréhension sur la transition écologique**
- **Ma légitimité d' élu à agir en faveur de la transition écologique**
- **Les différents leviers pour réussir un projet de transition écologique**
- **La posture de l' élu facilitateur**

## PROGRAMME DE SÉMINAIRE DE FORMATION

### TARIFS

Nos tarifs, inchangés depuis 2008, sont adaptés à la taille de la collectivité du stagiaire. Pour cette séance, les tarifs sont les suivants :

moins de 1 000 habitants :	60 €
de 1 000 à 3 500 habitants :	100 €
de 3 500 à 9 000 habitants :	150 €
de 9 000 à 20 000 habitants :	200 €
de 20 000 à 40 000 habitants :	250 €
de 40 000 à 70 000 habitants :	300 €
de 70 000 à 100 000 habitants :	400 €
plus de 100 000 habitants :	500 €
départements/régions :	600 €
arrondissements et secteurs (PLM) :	600 €

L'IFED étant exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4 du Code général des impôts, tous les tarifs sont indiqués en euros net.

À la réception du formulaire d'inscription, l'IFED adresse une convention de formation à la collectivité. L'inscription sera définitive une fois la convention signée par la collectivité.

### CONDITIONS D'ANNULATION

L'IFED s'engage à préparer, organiser et animer la formation. Il met sur demande à disposition les supports pédagogiques du séminaire sous format numérique. Il se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter la formation dans des circonstances indépendantes de sa volonté, telles qu'un nombre insuffisant de stagiaires.

Le stagiaire s'engage à être présent aux dates et lieu prévus. Les annulations doivent être signifiées par écrit. Toute annulation survenant moins de 72 heures avant la date de la formation sera facturée.

Nom : ..... Collectivité : .....

Prénom : ..... Mandat : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Nom et coordonnées (téléphone et courrier électronique) du responsable administratif en charge de la formation des élus :  
.....  
.....

En cochant cette case, j'accepte de recevoir des informations de la part de l'IFED pour de futures formations.

#### Données personnelles

Les données ici recueillies sont strictement nécessaires au traitement et à la réalisation de ce séminaire de formation ou pour nous permettre de répondre à nos obligations légales. Elles sont conservées pendant une durée de trois ans, période pendant laquelle l'IFED peut vous proposer des formations supplémentaires et/ou complémentaires. Seuls l'IFED et ses équipes y ont accès.

Conformément à la législation en vigueur, vous pouvez demander à tout moment l'accès aux données à caractère personnel vous concernant, leur rectification, leur effacement et la limitation d'un ou plusieurs traitements particuliers de données vous concernant, dans les conditions prévues par la Réglementation.

Pour exercer ces droits, vous pouvez nous envoyer un courrier électronique à l'adresse [contact@ifed.fr](mailto:contact@ifed.fr) ou nous envoyer un courrier postal à l'adresse :

IFED – Données personnelles, 133 bis rue de l'Université, 75007 Paris